

LE SYRH EN 3 QUESTIONS/RÉPONSES



Créé en 2016, le Syndicat des Professionnels en Ressources Humaines (SYRH) regroupe des entreprises monégasques représentatives de l'ensemble des métiers du secteur des ressources humaines à Monaco. Pour en savoir plus, le MBN a rencontré son Président Jean Tonelli.

MBN/ QUELLES SONT LES MISSIONS DU SYRH ?

Jean Tonelli : Le SYRH porte les intérêts de la communauté RH auprès des instances officielles et des partenaires sociaux sur tous les sujets relatifs à la pratique professionnelle de ses membres, dont il s'attache à valoriser

les savoir-faire et le professionnalisme. Il a donc pour ambition de mieux faire connaître l'offre monégasque dans les domaines de la formation professionnelle, du conseil RH/SIRH, du coaching, du droit social, de la paie, du recrutement (hors intérim), des psychologues d'entreprises, et des professionnels de la fonction RH. Et son but est d'aider les entreprises privées et les institutions publiques à identifier les partenaires et les fournisseurs compétents à Monaco pour les accompagner dans la gestion et l'efficacité de leurs ressources humaines.

encore davantage le poids économique du secteur et mieux faire entendre sa voix. Nous organiserons ensuite un événement à destination des DRH des entreprises monégasques pour leur expliquer la réalité du Syndicat, ses objectifs, et les spécificités et domaines de compétences de chaque cabinet membre.

Le SYRH projette également d'organiser des conférences thématiques et des rencontres avec les DRH des entreprises monégasques pour évoquer leurs besoins spécifiques (le recrutement, les nouveaux modes de management...).

Parmi les autres projets, le SYRH souhaite aussi réaliser une édition annuelle de son annuaire officiel, créer notre propre marque, et mettre en place un pôle de synergies entre les professionnels du secteur, mais aussi avec d'autres groupements ou acteurs économiques dont l'activité est en adéquation avec celle de ses membres.

MBN/ QUELS SONT LES PROJETS DU SYRH À COURT ET MOYEN TERMES ?

J.T. : La prochaine initiative du Syndicat sera de recenser l'ensemble des cabinets RH ayant une activité probante à Monaco, de les inviter à adhérer, afin de renforcer

MBN/ UN MESSAGE PARTICULIER ?

J.T. : Oui, celui de rappeler aux dirigeants d'entreprises et aux décideurs qu'il y a suffisamment de compétences à Monaco pour ne pas aller les chercher ailleurs.

d'
UNE IDÉE
à
SA RÉALISATION

1^{RE} BANQUE DES PME*

BANQUE POPULAIRE MÉDITERRANÉE **+X**

la réussite est en vous

*Étude Kantar PME-PMI 2021 - Banques Populaires : 1^{re} banque des PME
Banque Populaire Méditerranée, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit), 058 801 481 RCS Nice. N° d'immatriculation auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) : 07 005 622. Siège social : 457 Promenade des Anglais - BP 241 06292 NICE CEDEX 03 - www.bpmed.fr - téléphone : 04 93 21 52 00 (1) - Succursale de Monaco - 3-9 Boulevard des Moulins - MC 98000 Monaco - RCI 00 S 03751 - TVA : FR 64 0000 53 529 - Téléphone : +377 92 16 57 57 (1)
Télécopie : +377 92 16 57 50 (1) - www.banquepopulaire.mc - Crédit photo : Yann Stofer • ROSA PARIS - 01/2023
(1) Appel non surtaxé, coût selon opérateur

PARIS 2024 PARIS 2024
PARTENAIRES OFFICIELS